

# Université Grenoble Alpes

Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel Expérimental

621, avenue centrale

38400 Saint Martin d'Hères

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2021

**Mazars**  
109 rue Tête d'Or  
69451 Lyon Cedex 06  
S.A.S. au capital de 5 986 008 €  
351 497 649 RCS Lyon

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la  
Compagnie Régionale de Lyon-Riom

**Deloitte & Associés**  
6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex  
S.A.S. au capital de 2 188 160 €  
572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la  
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

# Université Grenoble Alpes

Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel Expérimental

621, avenue centrale

38400 Saint Martin d'Hères

---

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

---

Au conseil d'administration de l'Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel  
Expérimental Université Grenoble Alpes

### Opinion avec réserves

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de l'Université Grenoble Alpes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous les réserves décrites dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français applicables aux établissements publics nationaux, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## Fondement de l'opinion avec réserves

### Motivation des réserves

- Comme indiqué dans la note 2.7 de l'annexe, l'ex Université Joseph Fourier a comptabilisé, en 2010, la totalité du patrimoine immobilier (terrains et constructions) pour lequel elle bénéficiait du potentiel de service. Ces éléments sont repris dans la comptabilité du nouvel établissement Université Grenoble Alpes ; toutefois la documentation des évaluations menées par France Domaine sur le patrimoine précité ne précisait pas les hypothèses et les méthodes utilisées par l'évaluateur. Les services France Domaine ont procédé en 2018 et 2019 à une nouvelle évaluation du patrimoine immobilier des biens situés sur les départements de l'Isère et de la Drôme, mais l'Université n'a pas été en mesure d'inscrire les nouvelles valeurs en comptabilité au 31 décembre 2021. Nous ne sommes pas en mesure au 31 décembre 2021 d'apprécier la justesse des valeurs retenues dans les comptes de l'Université, tant pour les immobilisations, leurs contreparties dans les capitaux propres que les flux d'amortissement et de reprises de financement.
- Comme indiqué dans la note 2.7 de l'annexe, un inventaire physique des biens mobiliers est en cours. La procédure de suivi des biens et le rapprochement avec les données inscrites en comptabilité n'étant pas achevés, nous ne pouvons pas nous assurer de la réalité et de l'exhaustivité des matériels et mobiliers figurant à l'actif.

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la correction d'erreur relative aux écritures non comptabilisés en 2020 décrite dans la note 1.4) de l'annexe des comptes consolidés.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises et établissements, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et des établissements et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport de l'ordonnateur sur la gestion du groupe.

A l'exception de l'incidence éventuelle des points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des données budgétaires.

## **Responsabilités de l'ordonnateur, de l'agent comptable et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à l'agent comptable, en relation avec l'ordonnateur, d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français applicables aux établissements publics nationaux ainsi qu'à l'ordonnateur et à l'agent comptable, de mettre en place le contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'ordonnateur d'évaluer la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation, et à l'agent comptable de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'établissement ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par l'ordonnateur et l'agent comptable.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre établissement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui

- d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
  - il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'ordonnateur et l'agent comptable, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
  - il apprécie le caractère approprié de l'application par l'agent comptable de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
  - il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
  - concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Anancy et Paris-La Défense, le 6 juillet 2022

Les commissaires aux comptes

Mazars

Deloitte & Associés



Xavier MARMEYS

XAVIER MARMEYS

ERIC COBERG



**UNIVERSITE GRENOBLE ALPES**

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**  
**AU 31 DECEMBRE 2021**

---



# Sommaire

<b>1. ETATS FINANCIERS.....</b>	<b>3</b>
1.1. Bilan Consolidé (K€).....	3
1.2. Compte de résultat consolidé (K€).....	4
1.3. Tableau de flux de trésorerie consolidé (K€).....	5
1.4. Tableau de variation des capitaux propres (K€).....	6
<b>2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION .....</b>	<b>7</b>
2.1. Référentiel comptable.....	7
2.2. Modalités de présentation.....	7
2.3. Modalités de consolidation .....	7
2.3.1. Activités du groupe.....	8
2.3.2. Filiales.....	8
2.3.3. Liste des entités consolidées.....	8
2.3.4. Variation du périmètre de consolidation.....	9
2.3.5. Variation du pourcentage d'intérêt.....	9
2.4. Evénements significatifs .....	9
2.5. Evénements postérieurs à la clôture.....	10
2.6. Comparabilité des exercices.....	10
2.6.1. Dates de clôture des exercices des entités consolidées.....	11
2.7. Méthodes et règles d'évaluation .....	11
<b>3. DETAIL DES COMPTES DU BILAN .....</b>	<b>18</b>
3.1. Ecart d'acquisition.....	18
3.2. Immobilisations incorporelles .....	19
3.3. Immobilisations corporelles .....	20
3.4. Immobilisations financières.....	21
3.5. Ventilation des créances par échéance .....	22
3.6. Titres non consolidés .....	23
3.7. Valeurs mobilières de placement.....	24
3.8. Provision pour risques et charges.....	24
3.9. Emprunts et dettes financières.....	25
3.10. Ventilation des dettes par échéance.....	26
3.11. Ventilation des dettes financières par devise.....	26
3.12. Impôts différés.....	26
<b>4. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>27</b>
4.1. Autres produits et charges d'exploitation.....	27
4.2. Achats et variation de stocks .....	27
4.3. Charges externes.....	28
4.4. Impôts et taxes (hors IS).....	28
4.5. Charges de personnel.....	29
4.6. Dotations et reprises d'exploitation.....	29
4.7. Résultat financier .....	29
4.8. Impôts sur les bénéfices.....	30
4.9. Preuve d'impôt .....	30
<b>5. ENGAGEMENTS HORS BILAN .....</b>	<b>31</b>
5.1. Engagements reçus .....	31
5.2. Engagements donnés.....	31
<b>6. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES .....</b>	<b>32</b>
6.1. Effectif moyen.....	32



# 1. ETATS FINANCIERS

## 1.1. Bilan Consolidé (K€)

	Clôture			Ouverture
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>Ecarts d'acquisition</b>				
Immobilisations incorporelles	5 972	-4 912	1 060	960
Immobilisations corporelles	883 345	-272 082	611 263	602 671
Immobilisations financières	444 665	-2 337	442 328	444 217
<b>Total Actif Immobilisé</b>	<b>1 333 982</b>	<b>-279 330</b>	<b>1 054 652</b>	<b>1 047 848</b>
<b>Stocks et en-cours</b>				
Avance et acomptes versés sur commandes	864		864	1 052
Clients et comptes rattachés	20 914	-1 444	19 469	19 606
Autres créances et comptes de régularisation	196 138		196 138	197 186
Valeurs mobilières de placement	2 051		2 051	1 551
Disponibilités	122 772		122 772	133 800
<b>Total Actif</b>	<b>1 676 720</b>	<b>-280 774</b>	<b>1 395 946</b>	<b>1 401 043</b>
<b>Financements et provisions</b>				
			<b>Clôture</b>	<b>Ouverture</b>
Financements Etat rattachés ET non rattachés à des actifs			389 101	388 406
Financements autres que l'Etat non rattachés à des actifs			16 635	16 288
Financements autres que l'Etat rattachés à des actifs			75 457	69 670
Dotations, compléments de dotations, dons et legs				
Réserves consolidées			109 533	106 101
Ecarts de conversion				
Résultat consolidé			13 244	1 752
Subventions d'investissement				
<b>Total Capitaux Propres</b>			<b>603 970</b>	<b>582 217</b>
<b>Dettes</b>				
Intérêts hors groupe			1 012	1 120
Autres fonds propres				
Provisions			21 159	19 071
Emprunts et dettes financières			503 841	508 143
Avances et acomptes reçus			217 184	255 251
Fournisseurs et comptes rattachés			13 383	10 339
Dettes fiscales et sociales			11 973	14 821
Autres dettes et comptes de régularisation			23 424	10 082
<b>Total Passif</b>			<b>1 395 946</b>	<b>1 401 043</b>

## 1.2. Compte de résultat consolidé (K€)

	Clôture	Ouverture
Chiffre d'affaires	38 169	34 002
Autres produits d'exploitation	478 712	466 916
Achats consommés	-1 183	-962
Charges de personnel	-393 667	-386 105
Charges externes	-52 648	-53 383
Autres charges d'exploitation	-14 205	-16 177
Impôts et taxes	-5 961	-5 902
Dotations et reprises sur amort. & prov.	-31 384	-30 955
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>17 832</b>	<b>7 434</b>
Charges et produits financiers	-4 694	-5 491
<b>Résultat courant des sociétés intégrées</b>	<b>13 139</b>	<b>1 943</b>
Impôt sur les bénéfices	-2	-2
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>13 137</b>	<b>1 941</b>
Quote-part de résultat des S.M.E.		
Dotation nette amort. Écarts acq.		
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>13 137</b>	<b>1 941</b>
Intérêts minoritaires	107	-189
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>13 244</b>	<b>1 752</b>

### 1.3. Tableau de flux de trésorerie consolidé (K€)

	Clôture	Ouverture
Résultat net total des sociétés consolidées	13 137	1 941
Elimination des amortissements et provisions	11 143	11 590
Elimination des plus ou moins values de cession	-54	-423
<b>Total marge brute d'autofinancement</b>	<b>24 226</b>	<b>13 108</b>
Variation des créances clients liées à l'activité	3 052	-15 295
Variation des dettes fournisseurs liées à l'activité	-24 452	46 748
<b>Flux net généré par (affecté à) l'activité</b>	<b>2 825</b>	<b>44 561</b>
Acquisition d'immobilisations	-11 188	-11 288
Cession d'immobilisations	2 131	846
<b>Flux net provenant des (affecté aux) investissements</b>	<b>-9 057</b>	<b>-10 442</b>
Remboursements d'emprunts	-4 004	-3 888
<b>Flux net provenant du (affecté au) financement</b>	<b>-4 004</b>	<b>-3 888</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-10 236</b>	<b>30 231</b>
Trésorerie d'ouverture	135 059	104 828
Trésorerie de clôture	124 823	135 059

Le tableau des flux de trésorerie présente, pour l'exercice, les entrées et les sorties de disponibilités et de leurs équivalents, classées en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

Le Groupe définit la trésorerie disponible comme l'ensemble des postes financiers du bilan réalisable (ou payable), dans un délai inférieur à un an soit :

- les valeurs mobilières de placement et autres placements à court terme aisément convertibles en disponibilités,
- les disponibilités bancaires, minorées des valeurs remises à l'encaissement au 31 décembre 2021, mais non encore échues,
- les soldes bancaires créditeurs, ne faisant pas l'objet d'une confirmation à plus d'un an par un établissement financier, ainsi que les intérêts courus et non échus qui s'y rattachent.

La ligne « Incidence des variations de périmètre » correspond aux entrées ou sorties de périmètre, mais également aux variations de pourcentage de détention du groupe dans les filiales au cours de l'exercice. En cas d'acquisition, cette ligne comprend le coût d'acquisition des titres diminué de la trésorerie apportée. Les autres flux ne tiennent compte que des mouvements depuis la date d'acquisition de la entité.

Les flux monétaires intragroupes sont éliminés, de sorte que le tableau des flux de trésorerie ne fait apparaître que les encaissements ou des décaissements du groupe vis-à-vis de tiers.

## 1.4. Tableau de variation des capitaux propres (K€)

Capitaux propres (Groupes / Minoritaires) (K€)	Financements Etat rattachés ET non rattachés à des actifs	Financements autres que l'Etat non rattachés à des actifs	Financements autres que l'Etat rattachés à des actifs	Réserves Groupe	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres Groupes (K€)	Minoritaires (K€)
<b>Situation au 01/01/2020</b>	<b>392 371</b>	<b>9 956</b>	<b>72 194</b>	<b>105 678</b>		<b>580 200</b>	<b>930</b>
Correction d'erreur				423		423	
Changement de méthodes comptables chez l'UGA						0	
<b>Situation au 1/01/2020 après correction d'erreur et changement de méthodes</b>	<b>392 371</b>	<b>9 956</b>	<b>72 194</b>	<b>106 101</b>		<b>580 623</b>	<b>930</b>
Sorties de financements	-1 953					-1 953	
Affectation du résultat						0	
Résultat de la période					1 752	1 752	189
Financements reçus UGA	13 734	8 858				22 592	
Reprise des subventions d'investissements UGA	-15 746		-5 050			-20 796	
Reclassement		-2 526	2 526			0	
<b>Situation au 01/01/2021 avant correction d'erreur et changement de méthodes</b>	<b>388 406</b>	<b>16 288</b>	<b>69 670</b>	<b>106 101</b>	<b>1 752</b>	<b>582 217</b>	<b>1 120</b>
Correction d'erreur - Ecritures post-clôture				1 679		1 679	
<b>Situation au 01/01/2021 après correction d'erreur et changement de méthodes</b>	<b>388 406</b>	<b>16 288</b>	<b>69 670</b>	<b>107 781</b>	<b>1 752</b>	<b>583 897</b>	<b>1 120</b>
Sorties de financements	-16		-76			-92	
Affectation du résultat				1 752	-1 752	0	
Résultat de la période					13 244	13 244	-107
Financements reçus UGA	15 396	347	10 790			26 534	
Reprise des subventions d'investissements UGA	-14 685		-4 927			-19 613	
<b>Situation au 31/12/2021</b>	<b>389 101</b>	<b>16 635</b>	<b>75 457</b>	<b>109 533</b>	<b>13 244</b>	<b>603 970</b>	<b>1012</b>

## 2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION

### 2.1. Référentiel comptable

Les états financiers individuels des entités du groupe UNIVERSITE GRENOBLE ALPES sont établis selon les principes comptables en vigueur en France et conformément au Recueil des normes comptables des Etablissements Publics (RNCEP) pour les comptes individuels de l'UNIVERSITE GRENOBLE ALPES, Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPCSP).

Ils sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés, à savoir l'instruction codificatrice n°08-017-M9 du 3 avril 2008, à l'exception des deux dérogations suivantes à ce référentiel, en conservant les règles issues du RNCEP précité, qui permettent de donner une image homogène des comptes consolidés pour le lecteur des comptes annuels de l'UNIVERSITE GRENOBLE ALPES:

- Résultat exceptionnel : Plus aucune opération n'est comptabilisée en résultat exceptionnel. Une comptabilisation en produits et charges d'exploitation est réalisée selon la nature de la dépense ou de la recette.

- Corrections d'erreurs : Les corrections d'erreurs sont comptabilisées conformément à la Section 4 « Corrections d'erreurs » de la norme 14 du RNCEP précité, à savoir qu'une correction d'erreur d'un exercice antérieur ne doit pas impacter le résultat de l'exercice au cours duquel l'erreur a été découverte et doit être imputée en report à nouveau.

### 2.2. Modalités de présentation

Les montants présentés dans les comptes consolidés et annexes aux comptes consolidés sont, sauf mention contraire, exprimés en milliers d'euros et arrondis au millier le plus proche. Par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté.

Par ailleurs, les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des montants arrondis.

### 2.3. Modalités de consolidation

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales dont le groupe détient directement et indirectement le contrôle exclusif.

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux retraités pour être mis en conformité avec les principes comptables retenus par le groupe.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des entités acquises à compter de leur date d'acquisition.

### 2.3.1. Activités du groupe

Les activités du groupe UNIVERSITE GRENOBLE ALPES sont les suivantes :

- Enseignement,
- Recherche fondamentale,
- Recherche appliquée,
- Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles,
- Mécénat,
- Analyses, essais et inspections techniques.

### 2.3.2. Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le groupe. Le contrôle existe lorsque le groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

#### ➤ Intégration globale

Les entités contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les états financiers des filiales significatives sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

#### ➤ Entité ad hoc

L'entité ad hoc se définit comme « une structure juridique distincte, créée spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires pour le compte d'une entreprise. L'entité ad hoc est structurée ou organisée de manière telle que son activité n'est en fait exercée que pour le compte de cette entreprise, par mise à disposition d'actifs ou fourniture de biens, de services ou de capitaux ».

Après identification des opérations intragroupes, l'ensemble des créances et dettes ainsi que des charges et des produits relatifs à ces opérations ont été éliminés des comptes consolidés.

La liste des entités appartenant au périmètre de consolidation est précisée dans la note ci-dessous.

### 2.3.3. Liste des entités consolidées

Entité	Numéro SIREN	Pourcentage N		Pourcentage N-1		Type de contrôle	Méthode de consolidation
		contrôle	intérêt	contrôle	intérêt		
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES - ETABLISSEMENT PUBLIC EXPERIMENTAL BP 53 - 38041 GRENOBLE CEDEX 9		Université consolidante					
FONDATION UNIVERSITE GRENOBLE ALPES 7, allée de le Palestine - 38610 GIERES	804 838 506	100,00%	0,00%	100,00%	0,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
FLORALIS - UGA FILIALE 621, avenue Centrale - 38400 SAINT-MARTIN-D'HERES	452 135 452	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	Contrôle exclusif	Intégration globale

La Fondation Université Grenoble Alpes a été incluse dans le périmètre de consolidation en tant qu'entité ad hoc pour les raisons suivantes :

- Les administrateurs sont majoritairement des représentants de l'UGA,
- La fondation UGA a comme objet social de promouvoir les activités de l'UGA,
- Enfin, conformément aux statuts, si la fondation est dissoute son patrimoine peut in fine être reversé à l'UGA.

#### 2.3.4. Variation du périmètre de consolidation

Néant.

#### 2.3.5. Variation du pourcentage d'intérêt

Le pourcentage d'intérêts correspond à la fraction du patrimoine détenue directement ou indirectement par l'université dans chaque entité du groupe.

Ce pourcentage d'intérêts permet de calculer la fraction représentative des intérêts du groupe dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée.

Au cours de l'exercice, nous ne relevons aucune variation du pourcentage d'intérêt par rapport à l'ouverture.

### 2.4. Evénements significatifs

#### ► Crise sanitaire « COVID-19 »

L'année 2021 a été marquée par la poursuite de la crise sanitaire due au COVID, conduisant le Groupe à adopter des mesures adaptées aux évolutions du contexte sanitaire : travail à distance ou en situation « mixte » distanciel-présentiel, enseignement à distance pour les étudiants avec des cours et TD en présentiel, plan de continuité pour les personnels, etc....

La crise sanitaire a entraîné divers effets sur les plans budgétaires et comptables, aboutissant à une maîtrise voire à une contraction de certaines dépenses, à l'instar des fluides, frais de déplacement ou de colloques par exemple. A l'inverse, les recettes ont été peu affectées, la continuité de l'activité et de ses prestations ayant été assurée tout au long de l'exercice.

Sur le plan des ressources, l'établissement a perçu l'essentiel des financements attendus dans la mesure où ces derniers reposent en grande partie des apports de l'Etat ou opérateurs de l'Etat (subvention pour charges de service public, subventions ANR, ...) ou des collectivités locales (Région, ...).

## ► Création de l'UGA expérimental avec intégration des comptes de la COMUE dans la comptabilité de l'UGA

Pour rappel, la personne morale UGA a pris fin au 1er janvier 2020 au profit du nouvel établissement expérimental portant le même nom « UGA » issu de la fusion de la COMUE et de l'UGA au 1er janvier 2020.

Ce nouvel établissement, créé par décret (décret n° 2019-1123 du 31.10.2019) sous statut d'EPSCP aux RCE (Responsabilités et Compétences Elargies), est constitué de composantes à personnalité morale (CAPM), à savoir la nouvelle UGA issue de la fusion avec la COMUE, Grenoble INP, IEP, ENSAG et de composantes sans personnalité morale (CSPM) par regroupement des UFR et des écoles internes existantes dans les différents établissements composantes (CAPM).

Chaque établissement composante conserve son autonomie (budget, comptabilité, patrimoine, instances de gouvernance avec sa propre direction et son propre conseil d'administration) mais s'engage à suivre et mettre en œuvre les orientations et politiques stratégiques émises par le directoire de l'UGA expérimental, directoire composé des directions des CAPM et CSPM.

## ► Transfert de l'IAE et de Polytech à Grenoble INP

Un processus de transfert progressif, étalé sur 3 ans (de 2020 à 2022), est mis en œuvre à compter de septembre 2020 afin de transférer à l'INP (Institut National Polytechnique) de Grenoble deux composantes de l'UGA, à savoir l'IAE (Institut d'Administration des Entreprises) et l'école d'ingénieurs Polytech.

La démarche doit aboutir au contrôle de la totalité des activités d'enseignement et de recherche, des personnels, du patrimoine et des ressources financières par l'INP au 1er janvier 2023.

Au 31 décembre 2021, seules les activités pédagogiques et de recherche avaient été transférées, tandis qu'une convention-cadre était en cours de finalisation entre l'UGA et l'INP afin d'organiser les échanges durant cette période de transfert.

Une convention de mandat a toutefois été signée afin de permettre à l'UGA de procéder, durant la période de transfert, aux encaissements des droits d'inscription des étudiants de l'IAE et de Polytech puis de reverser les sommes perçues à l'INP. En outre, une convention de reversement a permis de fixer pour 2021 les droits et obligations des deux établissements en matière de recettes.

## 2.5. Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

## 2.6. Comparabilité des exercices

L'exercice clos le 31 décembre 2021 est d'une durée de 12 mois, comme pour le comparatif produit.

Les corrections d'erreur pour l'exercice 2021 concernent : Produit à recevoir de 1 673 K€ non comptabilisé en 2020 et 6 K€ correspondants à des services faits non reportés suite à un problème technique de SIFAC.



### 2.6.1. Dates de clôture des exercices des entités consolidées

Entité	Exercice N		Exercice N-1	
	Date clôture	Durée exercice	Date clôture	Durée exercice
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES - ETABLISSEMENT PUBLIC EXPERIMENTAL	31-déc.	12	31-déc.	12
FONDATION UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	31-déc.	12	31-déc.	12
FLORALIS - UGA FILIALE	31-déc.	12	31-déc.	12

### 2.7. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués par le groupe sont détaillés dans les paragraphes suivants :

➤ **Changements de méthodes comptables**

Néant.

➤ **Comparabilité des comptes**

Néant.

## ► Ecart d'acquisition

Lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, les actifs et passifs identifiables sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur déterminée en fonction de l'usage prévu par l'entreprise consolidante.

L'écart d'acquisition est la différence constatée lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition de ses titres et la part de l'entreprise détentrice dans ses capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice acquis à cette date, après que les actifs et passifs identifiables aient été réestimés, que les reclassements et des retraitements aient été effectués (notamment pour que soient respectées les règles de présentation et d'évaluation utilisées pour l'ensemble consolidé).

Ainsi, lors d'une acquisition, tous les actifs incorporels identifiables, y compris ceux qui ne seraient pas inscrits dans les comptes sociaux des entités consolidées, font l'objet d'une évaluation.

Ces éléments ne sont susceptibles d'être inscrits séparément en bilan consolidé que si leur évaluation peut être faite selon des critères objectifs et pertinents essentiellement fondés :

- sur les avantages économiques futurs qu'ils permettront de dégager,
- sur leur valeur de marché s'il en existe une.

L'écart d'acquisition constaté à l'occasion d'une prise de participation, est affecté de la façon suivante aux différents postes du bilan consolidé :

- la part positive, non affectée, est inscrite au compte « écarts d'acquisition » à l'actif du bilan.
- la part négative est inscrite au compte « écarts d'acquisition négatifs » au passif du bilan.

Lorsque la valeur recouvrable de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, un amortissement exceptionnel est constaté.

## ► Ecart d'évaluation

Aucun écart d'évaluation n'a été identifié.

## ► Immobilisations incorporelles

Cette rubrique se compose :

- Des dépenses de développement de la filiale SAS UGA Filiale afférentes à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets :

- Frais de développement : 3 à 5 ans
- Des brevets, licences et logiciels, inscrits en comptabilité à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition

Ils sont amortis linéairement de la façon suivante :

- Logiciel : 1 à 5 ans
- Site internet, interface de gestion : 2 à 3 ans
- Brevets et licences : 5 à 10 ans

## ➤ Immobilisations corporelles

### Biens acquis

Les immobilisations propriété de l'université sont évaluées à leur coût d'acquisition déterminé par l'addition des éléments suivants :

- Prix d'achat ;
- Frais accessoires : dépenses directement liées à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation du bien, dans la mesure où elles peuvent être rattachées à cette acquisition.

### Biens mis à disposition et contrôlés par l'université

Le patrimoine immobilier mis à disposition et contrôlé par l'université a été inscrit au bilan des 3 universités fusionnées sur la base d'évaluations réalisée par France Domaine, conformément aux directives de la DGFIP du 15 octobre 2009 relatives à la régularisation des omissions en matière de comptabilisation des biens immobiliers.

La contrepartie de l'inscription du patrimoine immobilier à l'actif constitue un Financement Externe de l'Actif ; en conséquence, et conformément à l'instruction sur les financements de l'actif, l'université reprend le financement en résultat d'exploitation à hauteur de la charge d'amortissement comptabilisée.

Pour mémoire, les durées résiduelles d'amortissement du patrimoine immobilier intégré au 1er janvier 2010 pour les bâtiments de l'ex Université Joseph Fourier, au 1er janvier 2012 pour ceux de l'ex Université Stendhal et au 1er janvier 2014 pour ceux de l'ex Université Pierre Mendès France, ont été déterminées bien par bien, en fonction de l'année de construction et de l'état général des biens.

L'évaluation du patrimoine immobilier des terrains et bâtiments de l'ex Université Joseph Fourier, dont l'établissement a le potentiel de service de par l'usage, n'est pas justifiée tant sur la méthode de calcul des évaluations effectuées par France Domaine que sur le descriptif détaillé des fiches d'inventaire de ces biens. Par ailleurs, l'emprise foncière des bâtiments de l'ex Université Stendhal n'est pas inscrite à l'actif.

Les services France Domaine ont procédé en 2018 et 2019 à une nouvelle évaluation du patrimoine immobilier des biens situés sur les départements de l'Isère et de la Drôme.

Le tableau ci-dessous récapitule la situation immobilière de l'UGA issue de la fusion des 3 universités grenobloises :

### Valorisation du patrimoine immobilier de l'UGA (Après fusion des 3 universités)

Patrimoine mis à disposition des ex-universités (M€)	Terrains	Constructions	Total immobilier	Poids dans l'ensemble	Date d'inscription à l'actif	Immeubles décomposés	Commentaires
UJF	197,8	82	279,8	78%	01/01/2010	non	La documentation sur la méthode d'évaluation par France Domaine n'étant pas connue, les commissaires aux comptes ont émis une réserve sur la valorisation du patrimoine immobilier
UPMF	6,4	58,9	65,3	18%	01/01/2014	non	Les évaluations France Domaine de janvier 2014 ont permis la levée de réserve.
STENDHAL		15,1	15,1	4%	01/01/2012	oui	L'évaluation France Domaine faite en 2010 comprenait du foncier non bâti pour 160,5 M€ mais qui correspondait au campus commun des 3 universités. Seul le bâti a été inscrit au bilan (15.1 M€).
<b>TOTAL au 01/01/2016</b>	<b>204,2</b>	<b>156</b>	<b>360,2</b>	<b>100%</b>			

## Décomposition du patrimoine immobilier

Le traitement comptable n'est pas homogène dès lors que les immeubles issus de l'ex Université Stendhal sont décomposés ce qui n'est pas le cas des constructions en provenance des deux autres ex universités. L'instruction DGFIP du 9 avril 2014 a rendu optionnel, l'application de la méthode des composants, toutefois la méthode retenue doit être appliquée à l'ensemble des biens de même nature. Depuis 2016, le traitement comptable retenu par l'UGA est le suivant :

- Les composants préexistants à la fusion continuent d'être gérés en tant qu'immobilisations amorties séparément,
- Les nouvelles constructions suivent la règle définie à l'UGA qui consiste à ne pas décomposer.

Les biens sont amortis selon les durées suivantes en mode linéaire :

- Aménagement et agencement de terrains : 15 à 35 ans
- Construction de bâtiment : 30 à 50 ans
- Installations générales, agencements, aménagements des constructions : 20 à 35 ans
- Aménagement de construction sur sol d'autrui : 20 à 35 ans
- Installations techniques complexes : 8 à 15 ans
- Matériels scientifiques : 3 à 15 ans
- Matériels industriels, outillages et autres agencements : 3 à 15 ans
- Matériels pédagogiques : 3 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles :
  - Agencements divers : 10 à 20 ans
  - Matériel de transport : 5 à 10 ans
  - Matériel de bureau : 3 à 7 ans
  - Matériel informatique : 3 à 5 ans
  - Mobilier : 5 à 10 ans
  - Matériels divers : 3 à 10 ans
- Serveurs informatiques : 3 à 10 ans

## Sortie d'inventaire

L'UGA poursuit son processus d'inventaire afin d'obtenir un rapprochement au niveau de l'ensemble des composantes entre les fichiers comptables et l'existant physique principalement pour les immobilisations issues de l'UJF.

## ▶ Contrats de location-financement

Le Groupe n'a pas retraité les contrats de location-financement compte tenu du fait qu'il n'y a aucun contrat actif de ce type en cours.

### ► **Contrat de partenariat public privé**

Du fait de la création de l'EPE en 2020, les opérations de PPP (Partenariats Publics Privés) dans le cadre du Plan Campus et qui étaient jusqu'en 2019 suivies par la COMUE ont été intégrées dans les comptes de l'UGA.

Les 3 contrats PPP (GREENER, PILSI et SHS) ont permis de construire 8 bâtiments sachant que le bâtiment GREENER a été intégré à l'actif de Grenoble INP au 31 décembre 2019, les 7 autres ayant été affectés à l'UGA au fur et à mesure de leur mise en service entre 2016 et 2019.

Les contrats PPP prévoient le versement de loyers sur 25 ans aux « PPPistes », c'est-à-dire aux groupements constitués par les structures publiques et privées ayant financé la construction et devant assurer la maintenance technique des bâtiments pendant toute la durée des contrats (25 ans).

Pour verser ces loyers PPP, l'UGA reçoit de la part de l'Etat un financement résultant des intérêts générés par le placement financier d'une dotation non consommable (DNC) de 400 M€. Les intérêts de la DNC s'élèvent à environ 16 M€ annuellement.

S'agissant du PPP GREENER, une créance sur l'Etat est inscrite à l'actif à hauteur du montant du remboursement de l'emprunt restant dû.

### ► **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont principalement constituées de titres de participation de entités non consolidées. La valeur brute est constituée par le prix d'acquisition augmenté le cas échéant des frais complémentaires activables.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour amener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité appréciée sur la base du potentiel économique de la filiale appréciée en fonction de la quote-part d'actif net réévalué, de la rentabilité et de leur valeur économique.

Les autres immobilisations financières correspondent pour l'essentiel à des dépôts et cautionnements et des créances rattachées à des participations non consolidées.

### ► **Créances et dettes**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée en cas de risque probable de non recouvrement.

### ► **Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour le prix d'acquisition ou leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Au 31 décembre, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constatée pour la différence.

### ► **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque sont évaluées pour leur valeur nominale.

### ► **Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation courantes, facturées au titre de l'exercice suivant.

## ► Financement de l'actif

En application de l'instruction comptable commune du 23 novembre 2018 « section gestion comptable publique n°18-0047 » (n° NOR : CPAE1834860) relative aux financements externes de l'actif, une distinction est effectuée entre les financements reçus de l'Etat et les financements reçus de tiers autres que l'Etat.

Pour chaque source de financement, les financements rattachables à un actif déterminé sont distingués de ceux non rattachables. Les financements rattachés à des actifs clairement identifiés évoluent symétriquement aux amortissements et dépréciations de l'actif financé.

Les financements associés à des immobilisations en cours sont comptabilisés au sein des financements non rattachés à des actifs.

## ► Provisions pour risques et charges

### Les contrats de type « Contrats de gestion financière pour les laboratoires de l'UGA »

Les contrats de type « Contrats de gestion financière pour les laboratoires de l'UGA » effectués par UGA FILIALE sont facturés par étapes prévues contractuellement. UGA FILIALE dote une provision pour charges égale aux montants des prestations restant à fournir sur les contrats en cours ou terminés à la clôture de l'exercice, sur la base des données de la gestion analytique par contrat.

### Fonds dédiés de la FONDATION UGA

Les fonds dédiés comptabilisés au sein de la FONDATION UGA sont présentés en provisions pour risques et charges dans les comptes consolidés, par analogie avec le traitement des dépenses à engager d'UGA FILIALE, et correspondent à la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

## ► Engagements de retraite et prestations assimilées

La méthode préférentielle concernant le provisionnement des indemnités de fin de carrière n'a pas été appliqué pour les raisons suivantes :

- Concernant l'UNIVERSITE GRENOBLE ALPES, les personnels travaillant pour l'université sont fonctionnaires ou ont des contrats de droit public. L'université n'a donc aucune obligation de versement d'une indemnité au moment du départ du personnel à la retraite.
- Concernant l'UGA FILIALE et la FONDATION UGA, les estimations effectuées ont démontré que ces montants étaient non significatifs.

## ► Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement représentent l'ensemble des subventions accordées au groupe dans le cadre du développement de son activité.

### ➤ Impôts sur les bénéfices

Le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque entité. Les décalages temporaires entre les résultats comptables et fiscaux ainsi que les retraitements résultant de l'élimination de l'incidence des législations fiscales ont donné lieu au calcul d'un impôt différé.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

### ➤ Produits constatés d'avance

Les prestations et études sont facturées aux clients suivant les phases d'avancement des travaux prévues contractuellement. Lorsque la facturation est en avance par rapport aux dépenses engagées, le groupe (principalement UGA FILIALE) comptabilise l'excédent de facturation en produits constatés d'avance.

### ➤ Autres méthodes préférentielles non appliquées par le Groupe

Le Groupe n'est pas concerné par les autres méthodes préférentielles non appliquées à la clôture de l'exercice.

### 3. DETAIL DES COMPTES DU BILAN

#### 3.1. Ecart d'acquisition

	Ouverture	Entrées de périmètre	Dotations de l'exercice	Clôture
Ecart d'acquisition				
Amt/dép. écarts d'acquisition				
<b>Total Valeur Nette</b>				

L'écart d'acquisition de 2€ correspondant à l'acquisition au cours des exercices antérieurs de l'UGA FILIALE est totalement amorti.



### 3.2. Immobilisations incorporelles

	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Reclassement	Clôture
Frais de recherche	814					814
Concessions, brevets & droits similaires	257	12	-6		17	281
Logiciels	4 498	455	-427		302	4 827
Immobilisations incorporelles en cours	227	29			-212	45
Autres immobilisations incorporelles	5					5
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 801</b>	<b>496</b>	<b>-432</b>		<b>107</b>	<b>5 972</b>
Amt/Dép. frais de rech.	-814					-814
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	-252		6	-6		-253
Amt/Dép. logiciels	-3 775		427	-495		-3 843
Amt/Dép. autres immos incorp.	-1			-1		-2
<b>Amt/dép. immo. incorporelles</b>	<b>-4 842</b>		<b>432</b>	<b>-502</b>		<b>-4 912</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>960</b>	<b>496</b>		<b>-502</b>	<b>107</b>	<b>1 060</b>

### 3.3. Immobilisations corporelles

	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Reclassement	Clôture
Terrains	239 074	28				239 102
Constructions	407 785	939	-26		20 880	429 579
Installations tech, matériel & outillage	109 886	4 204	-5 454		1 916	110 552
Matériel de transport	1 438	232	-6			1 664
Matériel informatique	40 902	3 522	-4 618		1	39 807
Autres immobilisations corporelles	25 808	1 390	-2 170			25 028
Immobilisations corporelles en cours	33 184	27 510	-175		-22 904	37 614
Avances et acomptes s/imm. corp.						
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>858 076</b>	<b>37 825</b>	<b>-12 450</b>		<b>-107</b>	<b>883 345</b>
Amt/Dép. Agencements sur terrains						
Amt/Dép. constructions	-100 809		5	-12 994		-113 798
Amt/Dép. Matériel transport	-985		6	-137		-1 116
Amt/Dép. Matériel informatique	-29 532		4 533	-4 446		-29 444
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	-84 769		5 260	-6 963		-86 473
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	-16 481		2 170	-1 993		-16 304
Dépréciations des terrains	-22 829			-2 117		-24 946
<b>Amt/dép. immobilisations corporelles</b>	<b>-255 405</b>		<b>11 974</b>	<b>-28 651</b>		<b>-272 082</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>602 671</b>	<b>37 825</b>	<b>-476</b>	<b>-28 651</b>	<b>-107</b>	<b>611 263</b>

### 3.4. Immobilisations financières

	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Clôture
Titres de participation					
Autres créances ratt à des participat. - non courant	3				
Titres immobilisés	45 604	123	-65		44 122
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	400 513	30	-1 537		400 543
<b>Immobilisations financières</b>	<b>446 120</b>	<b>153</b>	<b>-1 601</b>		<b>444 665</b>
Dépréciations des titres					
Dép. des titres immobilisés - non courant	-1 903			-404	-2 307
Dép. prêts, cautionnements et autres créances - non courant				-30	-30
<b>Dép. immobilisations financières</b>	<b>-1 903</b>			<b>-434</b>	<b>-2 337</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>444 217</b>	<b>153</b>	<b>-1 601</b>	<b>-434</b>	<b>442 328</b>

### 3.5. Ventilation des créances par échéance

	Clôture	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	5 ans et plus
Immobilisations financières	400 543		34	400 509
Avance et acomptes versés sur commandes	864	864		
Clients et comptes rattachés	20 914	20 914		
Autres créances et comptes de régularisation	196 138	196 138		
<b>Total Créances</b>	<b>618 458</b>	<b>217 916</b>	<b>34</b>	<b>400 509</b>

### 3.6. Titres non consolidés

Entité détentrice	Entité détenue	Pourcentage de détention	Valeur Brute	Provision	Net
FLORALIS	CABRILLOG	< 20%	46	-46	
FLORALIS	MAIPLUG	< 20%	1	-1	
FLORALIS	BGENE	< 20%	10		10
FLORALIS	HEMOSQUID	< 20%	30	-30	
FLORALIS	INOVOTION	< 20%	4		4
FLORALIS	MICROLIGHT3	< 20%	6		6
FLORALIS	SISPROBE	< 20%			
FLORALIS	SENTINHEALTH	< 20%	15		15
FLORALIS	SLEEPINNOV	< 20%	50	-50	
FLORALIS	ALPAO	< 20%	13		13
FLORALIS	SYNTHELIS	< 20%	66	-66	
FLORALIS	SMARTOX	< 20%	10		10
FLORALIS	RHEONOVA	< 20%	10		10
FLORALIS	ANATOSCOPE	< 20%	4		4
FLORALIS	SKOPAI	< 20%	1		1
FLORALIS	ECRINS THE	< 20%	104	-104	
FLORALIS	SINNOVIAL	< 20%	1	-1	
FLORALIS	MEDIMPRINT	< 20%	6	-6	
FLORALIS	SURGIQUAL	< 20%	63		63
UGA	Créance s/l'état en relation avec PPP GreenER		41 676		41 676
UGA	SUPERGRID		875	-875	
UGA	PUG		5		5
UGA	SATT LINKSIUM	15,3%	1 129	-1 129	
<b>Total</b>			<b>44 122</b>	<b>-2 307</b>	<b>41 815</b>

### 3.7. Valeurs mobilières de placement

Entité détentrice	Valeur Brute	Provision	Net
FONDATION UGA	2 000		2 000
FLORALIS	51		51
<b>Total</b>	<b>2 051</b>		<b>2 051</b>

### 3.8. Provision pour risques et charges

	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Clôture
Provisions pour litiges - non courant	731	161	-400	492
<b>Provisions pour risques</b>	<b>731</b>	<b>161</b>	<b>-400</b>	<b>492</b>
Autres provisions pour charges - non courant	18 340	15 006	-12 678	20 667
<b>Provisions pour charges</b>	<b>18 340</b>	<b>15 006</b>	<b>-12 678</b>	<b>20 667</b>
<b>Total provisions</b>	<b>19 071</b>	<b>15 167</b>	<b>-13 078</b>	<b>21 159</b>

### 3.9. Emprunts et dettes financières

	Ouverture	Remboursement	Autres	Clôture
Ajustement IG bilan financier - non courant		6	-6	
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	503 841	-4 010	-231	499 600
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	4 010		231	4 241
<b>Dettes financières MLT</b>	<b>507 851</b>	<b>-4 004</b>	<b>-6</b>	<b>503 841</b>
<b>Dont location-financement</b>				
Concours bancaires (trésorerie passive)	292	-292		
<b>Dettes financières CT</b>	<b>292</b>	<b>-292</b>		
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>508 143</b>	<b>-4 296</b>	<b>-6</b>	<b>503 841</b>

### 3.10. Ventilation des dettes par échéance

	Clôture	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	5 ans et plus
Emprunts et dettes financières	503 841	4 241	17 571	482 029
Avances et acomptes reçus	217 184	217 184		
Fournisseurs et comptes rattachés	13 383	13 383		
Dettes fiscales et sociales	11 973	11 973		
Autres dettes et comptes de régularisation	23 424	23 424		
<b>Total dettes</b>	<b>769 805</b>	<b>270 205</b>	<b>17 571</b>	<b>482 029</b>

### 3.11. Ventilation des dettes financières par devise

	Clôture	Euro
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	499 600	499 600
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	4 241	4 241
Concours bancaires (trésorerie passive)		
<b>Total dettes financières par devise et taux</b>	<b>503 841</b>	<b>503 841</b>

### 3.12. Impôts différés

Au sein du périmètre de consolidation, seule l'entité UGA FILIALE est soumise à l'impôt sur les sociétés.

Les comptes consolidés enregistrent des impôts différés qui sont calculés selon la méthode du report variable.

Le taux retenu pour le calcul de l'impôt différé au 31 décembre 2021 est de 26,5 %.

Le montant total des décalages temporaires (hors déficit) se monte à environ 31 K€ de base d'IDA. Le déficit reportable non activé au 31/12/2021 est de 5 600 K€ et le bénéfice de l'année est de 111 K€. Ce bénéfice fiscal a été imputé en totalité sur les déficits antérieurs de 5 711 K€ à l'ouverture de l'exercice.



## 4. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1. Autres produits et charges d'exploitation

	Clôture	Ouverture
Dotation annuelle du ministère	376 325	370 321
Autres financements publics	61 037	57 602
Collecte Taxe Apprentissage	787	869
Reprises des amortissements et transfert de charges	17	15
Reprises des financements externes de l'actif	20 533	20 796
Redevances de brevets	732	1 052
Prestations diverses	19 281	16 259
<b>Total Autres produits d'exploitation</b>	<b>478 712</b>	<b>466 916</b>
Autres charges	-14 205	-16 177
<b>Total Autres charges d'exploitation</b>	<b>-14 205</b>	<b>-16 177</b>

### 4.2. Achats et variation de stocks

	Clôture	Ouverture
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	-1 075	-919
Achats de marchandises	-109	-43
<b>Total Achats consommés</b>	<b>-1 183</b>	<b>-962</b>

### 4.3. Charges externes

	Clôture	Ouverture
Achat d'études	-1 038	-915
Achats non stockés de matières et fournitures	-16 462	-15 680
Sous-traitance générale	-2 714	-2 639
Locations et charges locatives	-1 219	-1 423
Entretiens et réparations	-5 396	-5 878
Primes d'assurance	-216	-210
Etudes et recherches	-1 154	-947
Divers	-2 947	-3 015
Personnel mis à disposition	-3 197	-2 961
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	-1 472	-1 224
Publicités	-2 026	-2 034
Transports	-281	-301
Déplacements, missions	-2 640	-3 533
Frais postaux	-676	-792
Services bancaires	-38	-26
Autres charges externes	-11 172	-11 805
<b>Total Charges externes</b>	<b>-52 648</b>	<b>-53 383</b>

### 4.4. Impôts et taxes (hors IS)

	Clôture	Ouverture
Impôts et taxes sur rémunérations	-5 161	-5 133
CVAE	-45	-77
Autres impôts et taxes	-755	-692
<b>Total Impôts et taxes</b>	<b>-5 961</b>	<b>-5 902</b>

#### 4.5. Charges de personnel

	Clôture	Ouverture
Rémunérations du personnel	-236 730	-231 035
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	-154 808	-153 498
Autres charges de personnel (dont intéressement)	-2 130	-1 573
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>-393 667</b>	<b>-386 105</b>

#### 4.6. Dotations et reprises d'exploitation

	Clôture	Ouverture
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	-502	-446
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles	-28 651	-28 198
Dot. aux prov. d'exploitation	-15 167	-13 835
Dot./dép. des actifs circulants	-377	-319
Rep./provisions d'exploitation	13 078	11 199
Rep./dép. des créances (actif circulant)	235	644
<b>Total Dotations et reprises amort. &amp; prov. d'exploitation</b>	<b>-31 384</b>	<b>-30 955</b>

#### 4.7. Résultat financier

	Clôture	Ouverture
Charges d'intérêts sur emprunt	-4 346	-4 513
Ajust Prod et charges intra-gpe	-4	
Pertes/ actifs financ. (hors équiv. de trésorerie)		-4
Pertes de change sur autres dettes et créances - réalisées	-46	-33
Dot./dép des actifs financiers	-434	-1 106
Dividendes	74	87
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	4	4
Revenus des équivalents de trésorerie	4	5
Gains de change sur autres dettes et créances - réalisés	36	36
Autres produits financiers	17	34
<b>Total Résultat financier</b>	<b>-4 694</b>	<b>-5 491</b>

#### 4.8. Impôts sur les bénéfices

	Clôture	Ouverture
Impôts différés		
Impôt exigible	-2	-2
Crédits d'impôt		
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale		
<b>Total Impôts sur les bénéfices</b>	<b>-2</b>	<b>-2</b>

Entité	Nature	Montant
UNIV. GRENOBLE ALPES - ETB. PUBLIC EXPERIMENTAL	Crédit impôt rech.	
FONDATION UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	Crédit impôt rech.	
FLORALIS - UGA FILIALE	Crédit impôt rech.	
<b>Total des crédits d'impôt</b>		

#### 4.9. Preuve d'impôt

Le calcul de l'impôt est réalisé individuellement au niveau de chaque entité consolidée soumise à l'IS.

Le rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée dans le résultat comptable consolidé et la charge d'impôt théorique s'établit ainsi :

	Clôture	Ouverture
<b>Résultat consolidé</b>	<b>13 137</b>	<b>1 941</b>
<b>Résultat net consolidé hors amortissement des écarts d'acquisition</b>	<b>13 137</b>	<b>1 941</b>
Impôts comptabilisés	-2	-2
<b>Résultat net consolidé avant IS</b>	<b>13 139</b>	<b>1 943</b>
Non constatation des écarts d'imposition liés aux différences temporaires	-6	1
Déficits antérieurs non activés	-111	-97
Entités non soumises à l'impôt	-13 021	-1 847
<b>Résultat net consolidé avant IS</b>		
<b>Impôt théorique consolidé</b>		
Impôt sur les produits financiers de la Fondation UGA au taux de 24 %	2	2
<b>Impôt consolidé total</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>Taux d'IS effectif</b>	<b>0,01%</b>	<b>0,01%</b>

## 5. ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 5.1. Engagements reçus

	Clôture	Ouverture
Effets escomptés non échus (reçus)		
Avals et cautions (reçus)		
Crédit bail mobilier (reçus)		
Crédit bail immobilier (reçus)		
Hypothèques et nantissements (reçus)		
Achats à terme de devises (reçus)		
Clause de retour à meilleure fortune (reçus)		
Autres engagements reçus	1 825	2 159
<b>Engagements reçus</b>	<b>1 825</b>	<b>2 159</b>

### 5.2. Engagements donnés

	Clôture	Ouverture
Effets escomptés non échus (donnés)		
Avals et cautions (donnés)		
Indemnités de départ en retraite - non courant		
Indemnités de départ en retraite - courant		
Crédit bail ou location financière mobilier (donnés)		
Crédit bail ou location financière immobilier (donnés)		
Hypothèques & nantissements (donnés)		
Achats à terme de devises (donnés)		
Clause de retour à meilleure fortune (donnés)		
Créances à l'exportation mobilisées		
Créances professionnelles cédées		
Autres engagements donnés	2 419	2 729
Indemnités de départ en retraite - courant		
<b>Engagements donnés</b>	<b>2 419</b>	<b>2 729</b>

## 6. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES

### 6.1. Effectif moyen

	Clôture	Ouverture
UGA EPE	5 872	5 852
FLORALIS	81	67
FONDATION UGA	4	3
<b>Effectif</b>	<b>5 957</b>	<b>5 922</b>